Le Directeur général des élections
du Québec

DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

PREVISIONS BUDGETAIRES

1988-1989

LE 31 MARS 1988

3460, rue de La Perade, Sainte-Foy (Québec), G1X 3Y5. Tél.: (418) 643-5380

TABLE DES MATIERES

PAGE

INTRODUCTION 1

NOTES EXPLICATIVES 2

PREVISIONS BUDGETAIRES 1988-1989 3
ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL (ELEMENTS 01 ET 03)

COMPARAISONS PAR CATEGORIE POUR:

-LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS.....4
(ELEMENTS 01 ET 03)

-L'ELEMENT 01: GESTION INTERNE ET SOUTIEN.....5

-L'ELEMENT 03: ACTIVITES ELECTORALES.....6

INTRODUCTION

Conformément à l'article 485 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.2), le Directeur général des élections remet au Président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1988-1989.

L'étude des prévisions qui font l'objet de ce document est confiée à une commission parlementaire laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (articles 486 et 489).

NOTES EXPLICATIVES

Le Directeur général des élections a fait parvenir le 1er février 1988 au secrétariat du Conseil du trésor ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1988-1989 pour les fins de la publication du Livre des crédits.

Ces renseignements se retrouvent donc dans la section du Livre des crédits réservée aux "Personnes désignées par l'Assemblée nationale" au programme 03 (Administration du système électoral) lequel comprend 3 éléments:

élément 01 : Gestion interne et soutien
élément 02 : Commission de la représentaton
élément 03 : Activités électorales

Suite aux modifications apportées par la "Loi modifiant la Loi sur la représentation électorale et d'autres dispositions législatives " (1987, c. 28) adoptée et sanctionnée le 18 juin 1987, il y a lieu de vous présenter dans ce rapport que les prévisions concernant le Directeur général des élections (les éléments 01 Gestion interne et soutien et 03 Activités électorales) puisque les prévisions de la Commission de la représentation (l'élément 02) font l'objet d'un rapport spécifique.

A l'élément 01 (Gestion interne et soutien) on retrouve les prévisions pour comptabiliser les dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections, au soutien administratif nécessaire à la Commission de la représentation et à la tenue des activités électorales.

A l'élément 03 (Activités électorales) sont prévues toutes les dépenses reliées exclusivement à la tenue d'activités électorales. Il est important de noter que les sommes prévues à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou événements imprévus surviennent en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, on retrouve une ventilation de toutes les prévisions de dépenses par catégorie pour les éléments 01 et 03 du programme 03 "Administration du système électoral"; elles ne diffèrent aucunement de celles qui ont été transmises au Conseil du trésor pour la publication du Livre des crédits 1988-1989.

PERSONNE DESIGNEE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

PREVISIONS BUDGETAIRES 1988-1989

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL (ELEMENTS 01 ET 03)

SUPER-CATEGORIES ET CATEGORIES	ELEMENTS 01 GESTION INTERNE ET SOUTIEN	ELEMENTS 03 ACTIVITES ELECTORALES	TOTAL
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL			
01- Traitements	5 400 000		5 400 000
02- Autres rémunérations	315 000		315 000
SOUS-TOTAL:	**5 715 000**		**5 715 000**
FONCTIONNEMENT-AUTRES DEPENSES			
03- Communications	375 000		375 000
04- Services	670 000		670 000
05- Entretien	280 000		280 000
06- Loyers	590 000		590 000
07- Fournitures	295 000		295 000
11- Autres dépenses	305 000	2 130 000	2 435 000
12- Service de la dette			
SOUS-TOTAL:	**2 515 000**	**2 130 000**	**4 645 000**
CAPITAL-AUTRES DEPENSES			
08- Equipement	160 000		160 000
09- Immobilisation			
SOUS-TOTAL:	**160 000**		**160 000**
TRANSFERT			
10- Transfert		1 119 000	1 119 000
PRETS, PLACEMENTS ET AVANCES			
13- Prêts, placements et avances			
TOTAL:	**8 390 000**	**3 249 000**	**11 639 000**

EFFECTIFS	
Employés permanents:	153
Employés temporaires:	11
TOTAL(personnes années):	164

SAINTE-FOY, LE 31 MARS 1988

PERSONNE DESIGNEE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

COMPARAISONS PAR CATEGORIE DES PREVISIONS BUDGETAIRES

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL (ELEMENTS 01 ET 03)

SUPER-CATEGORIES ET CATEGORIES	1988-1989	1987-1988	ECART
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL			
01- Traitements	5 400 000	4 785 000	615 000
02- Autres rémunérations	315 000	300 000	15 000
SOUS-TOTAL:	5 715 000	5 085 000	630 000
FONCTIONNEMENT-AUTRES DEPENSES			
03- Communications	375 000	395 000	(20 000)
04- Services	670 000	695 000	(25 000)
05- Entretien	280 000	275 000	5 000
06- Loyers	590 000	625 000	(35 000)
07- Fournitures	295 000	295 000	
11- Autres dépenses	2 435 000	1 586 000	849 000
12- Service de la dette			
SOUS-TOTAL:	4 645 000	3 871 000	774 000
CAPITAL-AUTRES DEPENSES			
08- Equipement	160 000	125 000	35 000
09- Immobilisation			
SOUS-TOTAL:	160 000	125 000	35 000
TRANSFERT			
10- Transfert	1 119 000	1 119 000	-
PRETS, PLACEMENTS ET AVANCES			
13- Prêts, placements et avances			
TOTAL:	11 639 000	10 200 000	1 439 000
EFFECTIFS			
Employés permanents:	153	152	1
Employés temporaires:	11	11	-
TOTAL (personnes années):	164	163	1

SAINTE-FOY, LE 31 MARS 1988

PERSONNE DESIGNEE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

COMPARAISONS PAR CATEGORIE AU NIVEAU DE L'ELEMENT

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL
ELEMENT 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN

SUPER-CATEGORIES ET CATEGORIES	1988-1989	1987-1988	ECART
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL			
01- Traitements	5 400 000	4 785 000	615 000
02- Autres rémunérations	315 000	300 000	15 000
SOUS-TOTAL:	**5 715 000**	**5 085 000**	**630 000**
FONCTIONNEMENT-AUTRES DEPENSES			
03- Communications	375 000	395 000	(20 000)
04- Services	670 000	695 000	(25 000)
05- Entretien	280 000	275 000	5 000
06- Loyers	590 000	625 000	(35 000)
07- Fournitures	295 000	295 000	
11- Autres dépenses	305 000	305 000	
12- Service de la dette			
SOUS-TOTAL:	**2 515 000**	**2 590 000**	**(75 000)**
CAPITAL-AUTRES DEPENSES			
08- Equipement	160 000	125 000	35 000
09- Immobilisation			
SOUS-TOTAL:	**160 000**	**125 000**	**35 000**
TRANSFERT			
10- Transfert			
PRETS, PLACEMENTS ET AVANCES			
13- Prêts, placements et avances			
TOTAL:	**8 390 000**	**7 800 000**	**590 000**
EFFECTIFS			
Employés permanents:	153	152	1
Employés temporaires:	11	11	-
TOTAL (personnes années):	164	163	1

SAINTE-FOY, LE 31 MARS 1988

PERSONNE DESIGNEE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

COMPARAISONS PAR CATEGORIE AU NIVEAU DE L'ELEMENT

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL
ELEMENT 03 : ACTIVITES ELECTORALES

SUPER-CATEGORIES ET CATEGORIES	1988-1989	1987-1988	ECART
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL			
01- Traitements			
02- Autres rémunérations			
SOUS-TOTAL:			
FONCTIONNEMENT-AUTRES DEPENSES			
03- Communications			
04- Services			
05- Entretien			
06- Loyers			
07- Fournitures			
11- Autres dépenses	2 130 000	1 281 000	849 000
12- Service de la dette			
SOUS-TOTAL:	2 130 000	1 281 000	849 000
CAPITAL-AUTRES DEPENSES			
08- Equipement			
09- Immobilisation			
SOUS-TOTAL:			
TRANSFERT			
10- Transfert	1 119 000	1 119 000	-
PRETS, PLACEMENTS ET AVANCES			
13- Prêts, placements et avances			
TOTAL:	3 249 000	2 400 000	849 000

SAINTE-FOY, LE 31 MARS 1988

Le Directeur général des élections
du Québec

DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

RAPPORT FINANCIER PRELIMINAIRE

1987-1988

LE 31 MARS 1988

3460, rue de La Pérade, Sainte-Foy (Québec), G1X 3Y5. Tél. : (418) 643-5380

TABLE DES MATIERES

PAGE

INTRODUCTION 1

NOTES EXPLICATIVES 2

RAPPORT PRELIMINAIRE 1987-1988 ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL POUR:

-LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS.....3
(ELEMENTS 01 ET 03)

-L'ELEMENT 01: GESTION INTERNE ET SOUTIEN.....4

-L'ELEMENT 03: ACTIVITES ELECTORALES 5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 487 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.2) le Directeur général des élections est tenu de fournir aux membres de la commission parlementaire chargée d'étudier ses prévisions budgétaires un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent.

Les données qui apparaissent dans ce présent rapport indiquent les dépenses du Directeur général des élections estimées au 31 mars 1988. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 29 février 1988 par la direction des systèmes du Gouvernement du Québec.

NOTES EXPLICATIVES

Les dépenses estimées au 31 mars 1988 pour les éléments 01 (gestion interne et soutien) et 03 (activités électorales) s'élèvent à 10 390 000$ alors que les prévisions présentées à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du 8 juin 1987 étaient de 10 200 000$.

Je tiens à mentionner que le montant de 10 390 000$ comprend les dépenses reliées à la tenue de l'élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce (489 000$) et celles reliées au référendum chez les Inuit du Nouveau-Québec (117 000$). Je vous rappelle que ces deux derniers montants ne pouvaient pas faire l'objet des prévisions présentées le 31 mars 1987.

Si on enlève les coûts de ces dèux mandats spéciaux qui totalisent 606 000$, les dépenses totales pour ces deux éléments du programme 03 seraient de 9 784 000$ (10 390 000$ - 606 000$) ce qui nous aurait permis de présenter un excédent de 416 000$ des prévisions budgétaires par rapport à nos dépenses estimées (10 200 000$ - 9 784 000$).

PERSONNE DESIGNEE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

RAPPORT PRELIMINAIRE 1987-1988

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL (ELEMENTS 01 ET 03)

SUPER-CATEGORIES ET CATEGORIES	PREVISIONS 1987-1988	ESTIME DES DEPENSES AU 31 MARS 1988	ECART AUX PREVISIONS 1987-1988
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL			
01- Traitements	4 785 000	5 000 000	(215 000)
02- Autres rémunérations	300 000	315 000	(15 000)
SOUS-TOTAL:	5 085 000	5 315 000	(230 000)
FONCTIONNEMENT-AUTRES DEPENSES			
03- Communications	395 000	294 000	101 000
04- Services	695 000	524 000	171 000
05- Entretien	275 000	229 000	46 000
06- Loyers	625 000	590 000	35 000
07- Fournitures	295 000	270 000	25 000
11- Autres dépenses	1 586 000	1 888 000	(302 000)
12- Service de la dette			
SOUS-TOTAL:	3 871 000	3 795 000	76 000
CAPITAL-AUTRES DEPENSES			
08- Equipement	125 000	161 000	(36 000)
09- Immobilisation			
SOUS-TOTAL:	125 000	161 000	(36 000)
TRANSFERT			
10- Transfert	1 119 000	1 119 000	-
PRETS, PLACEMENTS ET AVANCES			
13- Prêts, placements et avances			
TOTAL:	10 200 000	10 390 000	(190 000)

SAINTE-FOY, LE 31 MARS 1988

PERSONNE DESIGNEE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

RAPPORT PRELIMINAIRE 1987-1988

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL
ELEMENT 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN

SUPER-CATEGORIES ET CATEGORIES	PREVISIONS 1987-1988	ESTIME DES DEPENSES AU 31 MARS 1988	ECART AUX PREVISIONS 1987-1988
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL			
01- Traitements	4 785 000	5 000 000	(215 000)
02- Autres rémunérations	300 000	315 000	(15 000)
SOUS-TOTAL:	5 085 000	5 315 000	(230 000)
FONCTIONNEMENT-AUTRES DEPENSES			
03- Communications	395 000	294 000	101 000
04- Services	695 000	524 000	171 000
05- Entretien	275 000	229 000	46 000
06- Loyers	625 000	590 000	35 000
07- Fournitures	295 000	270 000	25 000
11- Autres dépenses	305 000	297 000	8 000
12- Service de la dette			
SOUS-TOTAL:	2 590 000	2 204 000	386 000
CAPITAL-AUTRES DEPENSES			
08- Equipement	125 000	161 000	(36 000)
09- Immobilisation			
SOUS-TOTAL:	125 000	161 000	(36 000)
TRANSFERT			
10- Transfert			
PRETS, PLACEMENTS ET AVANCES			
13- Prêts, placements et avances			
TOTAL:	7 800 000	7 680 000	120 000

SAINTE-FOY, LE 31 MARS 1988

PERSONNE DESIGNEE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

RAPPORT PRELIMINAIRE 1987-1988

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTEME ELECTORAL
ELEMENT 03 : ACTIVITES ELECTORALES

SUPER-CATEGORIES ET CATEGORIES	PREVISIONS 1987-1988	ESTIME DES DEPENSES AU 31 MARS 1988	ECART AUX PREVISIONS 1987-1988
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL			
01- Traitements			
02- Autres rémunérations			
SOUS-TOTAL:			
FONCTIONNEMENT-AUTRES DEPENSES			
03- Communications			
04- Services			
05- Entretien			
06- Loyers			
07- Fournitures			
11- Autres dépenses	1 281 000	1 591 000	(310 000)
12- Service de la dette			
SOUS-TOTAL:	1 281 000	1 591 000	(310 000)
CAPITAL-AUTRES DEPENSES			
08- Equipement			
09- Immobilisation			
SOUS-TOTAL:			
TRANSFERT			
10- Tranfert	1 119 000	1 119 000	-
PRETS, PLACEMENTS ET AVANCES			
13- Prêts, placements et avances			
TOTAL:	2 400 000	2 710 000	(310 000)

SAINTE-FOY, LE 31 MARS 1988